

VILLIERS VINEUX
Séance du 24 février 2023
S 002-2023

<p>Convocation du 16 février 2023</p> <p>Affichage du 28 février 2023</p>	<p>L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre février à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de M. Kamel FERRAG, Maire</p> <p>Présents : Kamel FERRAG – Yves HUGOT – François SPINELLE – Hélène COUASSE – Franck LECOMTE – Morgan PIERRON - Jean-Baptiste NAVARRE - Romuald LEMAITRE – Éric JAMBON - Nicolas ARVIN-BEROD,</p> <p>Absente représentée : Aurore BUISSON donne pouvoir à Kamel FERRAG</p> <p>Secrétaire de séance : Hélène COUASSE,</p>
	<p>Lecture du procès verbal de la séance du 25 janvier 2023 est donnée et est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le Maire demande au conseil municipal le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant une ouverture de crédit. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.</p>
<p>Travaux envisagés</p>	<p>Le Maire fait un point sur les travaux en cours et les travaux envisagés :</p> <p>En cours :</p> <p>Rue des sablons/rue du four et rue de la rôtie en attente du retour de subvention suite à un complément d'informations)</p> <p>Rue Pré Chevalier (dossier complet en attente du taux de subvention)</p> <p>Rue du guindard : intervention en cours d'année</p> <p>Rue Gaulard : Travaux terminés, règlement et demande de versement de subvention à faire.</p> <p>Eau pluviale église : travaux terminés, en attente de versement de la subvention</p> <p>Salle des fêtes : plantation effectuée.</p> <p>Travaux envisagés :</p> <p>Eau pluviale rue du four, rénovation des grilles de la mairie et de l'école, borne de recharge, acquisition de parcelle, création d'une aire de jeux, photovoltaïque sur bâtiments public, pont.</p>
<p>Aménagement de la cour du logement 5 grande rue</p> <p><i>Délibération 2023 – 002</i></p>	<p>Le Maire donne lecture des devis concernant la création d'un carport pour le logement communal au 5 grande rue.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :</p> <p>Décide de déposer une demande de fond de concours à la Communauté de Communes Serein et Armance.</p>
<p>EP rue du four</p> <p><i>Délibération 2023 – 003</i></p>	<p>Le Maire donne lecture des devis concernant la création d'un réseau d'eau pluviale rue du four.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :</p> <p>Accepte les travaux de la création d'un réseau d'eau pluviale rue du four</p> <p>Décide de déposer une demande de subvention au titre de la DETR avec un taux de 30% sur une base de 7197,11€ HT.</p>
<p>Photovoltaïque</p> <p><i>Délibération 2023 – 004</i></p>	<p>Le Maire donne lecture des devis concernant la création d'une installation photovoltaïque sur le toit de l'école.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :</p> <p>Accepte les travaux de création d'une installation photovoltaïque,</p> <p>Décide de déposer une demande de subvention au titre de la DETR avec un taux de 50% sur une base de 15194,97€ HT.</p> <p>Décide de déposer une demande de subvention au SDEY avec un taux de 20% sur une base de 15194,97€ HT.</p>
<p>Règlement de la salle des fêtes</p>	<p>Suite au dernier conseil municipal, le maire donne lecture du nouveau règlement de la salle des fêtes. Le conseil municipal valide ce règlement avec le tarif actuel.</p>
<p>Ouverture de crédits</p> <p><i>Délibération 2023 – 005</i></p>	<p>Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire une ouverture de crédit pour régler la facture de voirie de la rue Gaulard et propose d'ouvrir 15 000€ au compte 2151</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :</p> <p>Accepte l'ouverture de crédit de 15 000€ au compte 2151.</p>

Points divers

- ☛ Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du transfert de la compétence eau. Une étude est en cours par la CCSA sur la compétence, subventionnée à 80%, avec un recensement des syndicats. Le syndicat de Villiers-Vineux pourrait rester autonome étant sur un périmètre avec 3 communautés de communes. Mais le président du syndicat souhaite un transfert en 2025. Si le transfert de compétences se fait, il faudra rester vigilant sur les services qui seront proposés aux communes.
- ☛ Le Maire donne lecture du courrier de Mme GIBIER annonçant sa retraite et en conséquence que les terres seront libres (fermage de 14ha 42a 91ca.
- ☛ Le recensement est terminé : 150 logements dont 11 secondaires et 16 vacants.
- ☛ Diverses réunions sont prévues : voirie de la CCSA, SIVOS, Syndicat des eaux

La séance est levée à 22h30.

M. Kamel FERRAG	M. Yves HUGOT	M. François SPINELLE
Mme Hélène COUASSE	M. Franck LECOMTE	M. Morgan PIERRON
M. Jean Baptiste NAVARRE	M. Romuald LEMAITRE	M. Éric JAMBON
M. Nicolas ARVIN-BEROD	Mme Aurore BUISSON Pouvoir à M. Kamel FERRAG	